



# Extrait de délibération

## Comité syndical 22 novembre 2021 – Parthenay

Identifiant  
2021-11-005

L'An Deux Mille Vingt et Un le vingt-deux novembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M Claude DIEUMEGARD a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 16 novembre 2021  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 15 titulaires, 2 suppléants  
**Absents, excusés :** 15 titulaires, 29 suppléants  
**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique, FOUILLET Olivier			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CHAUSSONNEAU Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,	PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude	

## Modification du tableau des effectifs au 22 novembre 2021

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé.
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des cinquième et sixième alinéas de l'article 3 de la loi précitée,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité syndical le 14 décembre 2020,

Considérant le recrutement d'un Chargé de mission Bocage, Paysage et Patrimoine,

Considérant la demande de mutation de Madame Mattrat,

Considérant le départ en retraite de Madame Gallard,

Considérant la promotion interne suite à la réussite de l'examen professionnel de Madame AYER,

**Le Comité syndical décide de valider la modification du tableau des effectifs à compter du 22 novembre 2021 comme suit :**

**Filière : Administrative,****Cadre d'emploi : Attachés territoriaux**

Grade : Attaché :

Ancien effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 5 - Vacant : 1  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 6 - Vacant : 0

**Cadre d'emploi : Rédacteur,**Grade : Rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Grade : Rédacteur

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

**Cadre d'emploi : Adjoints administratifs territoriaux**Grade : Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe :

Ancien effectif : - Titulaire : 2 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Grade : Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe :

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 2  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Grade : Adjoint administratif:

Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 1

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 2 novembre 2021,

**Tableau des effectifs arrêté au 22 novembre 2021**

Grade	Caté- gorie	Effectif pourvu				Emploi vacant	Total
		Titulaire		Non Titulaire			
		TC	TNC	TC	TNC		
<b>Filière Administrative</b>							
<b>Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux</b>							
Attaché	A	3		5		1	<b>9</b>
<b>Cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux</b>							
Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> classe	B	0		0		1	<b>1</b>
Rédacteur	B	0		0		1	<b>1</b>
<b>Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux</b>							
Adjoint Adm. principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1				1	<b>2</b>
Adjoint Adm. principal 2 <sup>e</sup> classe	C	1				1	<b>2</b>
Adjoint Adm.	C	0				1	<b>1</b>
<b>Total Budgétaire</b>		<b>5</b>		<b>6</b>		<b>6</b>	<b>16</b>

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Le Président  
 Didier GAILLARD